



Conseil économique et social

Distr. générale
8 décembre 2014
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Cinquante-neuvième session

9-20 mars 2015

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et à la session extraordinaire
de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes
en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement
et paix pour le XXI^e siècle »

Déclaration présentée par People's Decade of Human Rights Education, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La présente déclaration n'est pas revue par les services d'édition.



Déclaration

Comblé le fossé douloureux et persistant, partout dans le monde, en termes de dignité entre les femmes et les hommes, est une ambition de la plus haute importance, un impératif, mais c'est aussi un défi de taille pour le XXI^e siècle.

Nous invitons toutes les femmes du monde à un dialogue de fond sur la signification des droits de l'homme dans notre vie quotidienne. Chaque femme, dans sa communauté, est ainsi invitée à rejoindre un processus d'apprentissage permanent sur la vision holistique et la mission pratique des droits de l'homme en tant que mode de vie, lequel processus doit être guidé le dispositif global et intégral des droits de l'homme. Intégrées dans un processus nouveau et innovant, les femmes auront à animer et diriger des débats de fond sur l'égalité véritable et ces débats devront informer la planification et l'action conjointe au niveau de la communauté à l'effet de réaliser pleinement la Liberté débarrassée de la peur et des privations.

Pour réaliser cette égalité véritable et pérenne, nous les femmes, où nous soyons et quelle que soit notre condition, devrions assumer pleinement notre responsabilité de partenaires agissantes pour faciliter la mise en oeuvre de ce processus d'apprentissage. L'objectif de ce processus, qui dispose déjà d'une riche expérience, est de s'assurer que toutes les femmes, tous les hommes, les jeunes et les enfants apprennent et s'informent sur les droits de l'homme et se les approprient puis de s'approprier à entreprendre les actions nécessaires.

Pour ce faire, nous devons joindre nos efforts pour créer une conscience universelle qui canaliserait les actions de tous vers la réalisation d'un développement économique, social et humain durable dans le respect du principe de l'égalité pleine et entière. Cela peut paraître impossible mais rien ne peut empêcher un rêve de se matérialiser. Assumant le rôle de tutrices dans leurs communautés, les femmes pourront dessiner un avenir où chaque individu trouvera sa place, en communauté avec les autres, dans l'égalité et la dignité! Il s'agit d'imaginer un avenir où toutes les actions de la communauté humaine seront guidées par un dispositif des droits de l'homme indivisible, imbriqué et interdépendant; un avenir où l'égalité véritable se décline dans une somme de règles et de normes. Il s'agit bien des droits humains. Inaliénables. Dont personne ne pourra nous priver.

En tant que tutrices, nous les femmes engageons le débat sur les droits de l'homme en tant que façon d'être, recherchons à fortifier et à enrichir toutes les cultures et toutes les religions, et à graver la reconnaissance de l'humanité des femmes ... notre humanité dans l'altérité.

Il nous incombe de faire entendre toutes les aspirations et tous les espoirs humains. Nous tiendrons dans nos mains un outil puissant pour briser le cercle vicieux de l'humiliation. Nous défaire de la pauvreté, de la peur, de la cupidité et des trois « P », synonymes de l'oppression : Patriarcat – Politique – Pouvoir. Nous devons savoir que les hommes ont toujours besoin d'agir, physiquement et métaphoriquement, en renforçant le patriarcat auquel nous participons toutes.

Nous appelons, par cette déclaration, toutes les femmes où qu'elles se trouvent (nous subissons la discrimination pour le seul 'crime' d'être nées femmes), de porter le flambeau de ce parcours d'apprentissage et de favoriser – au sein de nos communautés – les débats afin de ré-imaginer, reformuler et redéfinir le sens ultime

de notre vie, dans un esprit d'égalité parfaitement bien énoncé dans le dispositif des droits de l'homme.

En leur qualité de tutrices, les femmes peuvent donner aux principes des droits de l'homme un réel pouvoir; il s'agit pour nous d'apprendre à distinguer entre les symptômes et les causes de l'inégalité. Par l'analyse systémique, nous devrions pouvoir créer des réalités nouvelles pour les femmes en tant qu'êtres humains incontestables; ensemble donnons du « pouvoir » aux droits humains!

Pour nous approprier pleinement la justice sociale et économique, nous devons adopter des alternatives novatrices positives – c'est une dynamique nécessaire. Les femmes façonnent le chemin qui doit nous conduire vers des horizons nouveaux que nous avons choisis nous-mêmes. Guidées, en cela, par l'extraordinaire feuille de route que nous offre le dispositif des droits de l'homme, si peu connu des autres malheureusement.

En résumé : nous devons apprendre à reconnaître dans l'humanité de l'autre la nôtre. Nous devons reconnaître que les femmes sont des êtres humains jouissant de droits inaliénables et incontestables. Plus important encore, les femmes doivent piloter les discussions sur les questions qui nous concernent et qui sont nombreuses : les droits de la procréation; la violence contre les femmes; l'éducation; l'égalité de salaire; les droits des lesbiennes, des gays, des bisexuels et des transgenres qui réalisent l'égalité dans la communauté. Il s'agit de concrétiser tout cela de façon graduelle en faisant des droits de l'homme une conviction, en respectant et en ayant confiance en l'autre.

Nous devons apprendre à orienter nos actions de sorte à évoluer horizontalement vers des horizons nouveaux, pour réaliser des rêves nouveaux, des espoirs nouveaux, en parlant tous le même langage de l'espoir, en sachant tous que la nourriture, l'éducation, le logement, les services de santé et l'emploi à des salaires décents sont des droits inaliénables. Personne ne pourra nous en priver.

Nous devons détruire le cercle vicieux de l'humiliation, ne plus échanger notre égalité pour la survie et ne plus nous soumettre à des injustices que certains appellent « justice ». Nous devons assumer et affirmer notre appartenance dignement, quel que soit le mode de vie que nous choisissons, sans blesser l'autre... quelle que soit la mémoire historique qui guide nos désirs ... quelle que soit la culture qui nous fournit un sentiment de sécurité et d'existence.

Les droits de l'homme réparent toutes les fractures de la dignité bafouée. Qui dit « droits de l'homme » dit « inclusion véritable ». Expulser l'exclusion, imaginer les moyens les meilleurs pour vaincre la pauvreté, les gens apprennent à revendiquer leurs droits humains sans les négocier sachant que les violations – quelle qu'en soit la forme – de ces droits sont inacceptable et flagrantes et qu'elles doivent être éliminées par les gens, pour leur bien, en gage de reconnaissance de l'humanité des femmes.

Qui que nous soyons, nous devons nourrir le respect et la confiance et concevoir un avenir fondé sur l'égalité - pas « l'équité » car ce terme trahit un jugement de valeur – par des actions positives, viables et profondément respectueuses. Ainsi, cette famille humaine qui est passée de un milliard à sept milliard d'individus en 110 ans doit s'approprier le dispositif des droits de l'homme, agir dans son cadre et en faire le référent de nos actions. Cet appel s'adresse à toutes les femmes – car nous avons toutes à y gagner – les invitant à rejoindre un

processus intense et continu de mentorat afin de passer de la charité à la dignité et pour garantir l'égalité.

L'éducation et le mentorat aux droits de l'homme doit être un processus permanent, sans fin – tout comme les soins préventifs; les femmes qui s'y joignent comprendront mieux comment nos vies affectent celle des autres, concevoir ensemble des stratégies permettant de réparer les fractures des dignités bafouées, réinventer leurs vies, jeter des ponts nouveaux vers notre passé, notre mémoire historique. En somme, il s'agit de hisser les droits de l'homme à un niveau supérieur, un véritable mode de vie et d'autonomisation.

Personne ne devrait en être exclu. Nous les femmes, représentant la moitié de l'humanité, source reconnue d'autorité morale, devons assurer le mentorat des autres au quotidien afin d'intégrer les droits humains dans une vision mondiale, en faire la valeur absolue pour encadrer nos vies.

Un pacte s'impose. Un pacte qui garantit que le caractère sacré de la vie ne sera jamais souillé ni profané. Ce processus graduel de communautés de femmes marraines est la meilleure façon de réaliser l'égalité. Hommes et femmes apprenant à participer, en égaux, aux décisions qui vont façonner notre avenir, oui, afin que chacun comprenne que les droits de l'homme doivent être au cœur de notre vie quotidienne. L'avenir de l'humanité est entre nos mains. Nous n'avons pas le choix. Rassemblons-nous tous autour de cet effort : femmes et tutrices des droits humains.
